

C'est la CEF qui relativise la christianophobie

Article rédigé par *Riposte Catholique*, le 07 mars 2019

Source [Riposte Catholique] Tous les jours des églises sont dégradées, vandalisées, profanées. En France. Souvent dans un silence médiatique. Très peu font l'objet de plainte. Nous pouvons évidemment accuser les pouvoirs publics. Mais s'il y a un responsable, c'est la Conférence des évêques de France, qui refuse de prendre le problème à bras le corps. Et lorsqu'on l'interroge, elle relativise.

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, les actes anti-chrétiens sont stables d'année en année. En 2018 par exemple, 1 063 actes anti-chrétiens ont été recensés, soit 25 de plus qu'en 2017. Le secrétaire général de la Conférence des évêques de France relativise ces données, déjà parce qu'il y a 45 000 églises en France mais surtout parce que tous ne relèvent pas de la profanation. Le père **Olivier Ribadeau-Dumas** [explique](#) ainsi :

Il y a des cambriolages, on vole des œuvres d'art, c'est une attaque à un lieu de culte mais ce n'est pas la même chose qu'une profanation. La profanation est quelque chose de très spécial. C'est ouvrir le tabernacle, prendre les hosties et profaner ce qui pour nous est le cœur de notre foi, c'est-à-dire la présence de Jésus-Christ dans les hosties. Et ça, c'est quelque chose qui est terrible pour nous, c'est dramatique. Mais il y a aussi beaucoup de gens qui ne savent pas ce que c'est qu'une église, qui y entre pour voler, pour dégrader, donc il faut différencier les attaques contre les lieux de cultes.

Pour la Conférence des évêques de France, développer l'enseignement du fait religieux permettrait sans doute de restreindre de tels actes, grâce à une meilleure connaissance des religions et d'instaurer aussi plus de respect et de dialogue entre elles.

Voilà où nous en sommes.